



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 10827

Texte de la question

M. Christophe Priou attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés rencontrées par le milieu hospitalier du fait du manque crucial de médecins spécialistes. Sauf à faire évoluer le cursus de formation de nos spécialistes, cette situation préoccupante résulte pour partie d'un manque de postes d'internat dont on sait, aujourd'hui, qu'ils constituent la principale filière de formation des médecins spécialistes. Aussi il lui demande quelle solution il compte apporter à cette situation qui risque à terme de devenir un réel problème de santé publique.

Texte de la réponse

Le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, conscient de l'évolution préoccupante de la démographie médicale et notamment de celle des spécialistes, a décidé pour l'année 2003-2004 d'ouvrir 2 002 postes au concours de l'internat en médecine, soit une augmentation de 102 postes par rapport à l'année précédente. Les augmentations du numerus clausus intervenus au cours des dernières années devraient permettre de poursuivre l'augmentation du nombre de postes d'internes.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Priou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10827

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 484

Réponse publiée le : 8 septembre 2003, page 6995